



On ne lâche rien !

À partir d'un taux d'abstention sans précédent et de la volonté citoyenne de faire barrage à Le Pen, le Président Macron est le plus mal élu de la Cinquième République. Face à une protestation grandissante, il avance masqué.

Toute sa politique est dictée par la volonté de réduire les revenus directs et indirects du monde du travail. En permettant à l'employeur de menacer les salariés de licenciement à tout moment, les négociations salariales seront vite réglées.

En refusant toute réorientation, Emmanuel Macron confirme qu'il est bien le « Président des riches ».

En aucun cas il ne peut s'agir de « préserver l'emploi ». Ces politiques drastiques d'austérité sont déjà en place en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, aux Etats-Unis. Les résultats sont partout les mêmes : les riches sont plus riches, les pauvres plus pauvres et le chômage n'est pas allégé mais marqué par cette invention diabolique : les « travailleurs pauvres », obligés de cumuler, et d'accepter, des « petits boulots ».

À notre tour de prescrire quelques ordonnances : **rassemblement, solidarité, luttes**. Les salariés, retraités, chômeurs, ne sont affaiblis que lorsqu'ils ont désunis « **ils ne sont faibles que tant qu'ils n'ont pas conscience de leur force** ».



La Poste : hausse des tarifs et fermeture de bureaux.

Le bureau de poste de Lambersart-Canteleu, avenue de Dunkerque, serait menacé de fermeture.

Les utilisateurs de Lomme-Lambersart, dont beaucoup sont âgés, apprécieront : qu'ils aillent voir ailleurs, la finance avant tout !

Dans le même temps, une hausse des tarifs pouvant aller jusqu'à 5 % se dessine pour 2018.

Des pétitions circulent dans le quartier : on signe sans modération !

SOMMAIRE

• Logement

P. 2

• Stationnement

P. 3

• Rail, fret, emploi

P. 4

Partager le stationnement ?

Voilà une idée a priori stupide : on ne superposera pas les voitures ! Les habitants des Bois Blancs se sont récemment découverts en zone payante et les Lommois en zone bleue. Pourtant, la rotation des véhicules, généralement souhaitée par les commerçants, est inadaptée ici.

Il est vrai que le développement d'Eura-technologie attire de nouveaux véhicules en mal de stationnement. Les nouvelles résidences, les entreprises, ont parfois leurs parkings. Insuffisants, sous-utilisés ? Sans doute. Toujours est-il que ni le stationnement payant, ni la zone bleue ne créent la moindre place supplémentaire (1).

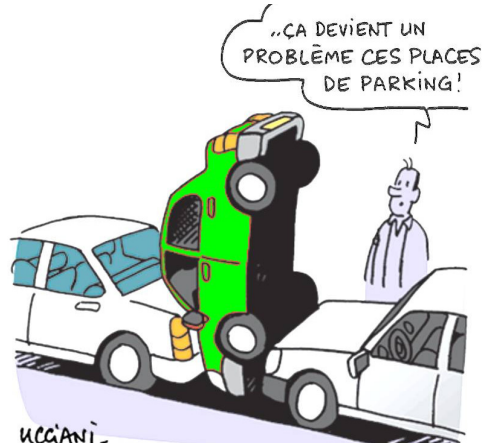
Ces dispositifs sont censés contraindre à l'utilisation des transports en commun et des parkings-relais, dont on sait qu'ils sont saturés depuis longtemps.

Après le partage de la rue, il est temps de penser au partage de la ville !

Personne ne dit que c'est simple., Mais en mettant en place la gratuité, des villes comme Chateauroux, Dunkerque ... ont amorcé une réflexion de fond, basée sur une utilisation rationnelle des transports publics, dont les formes doivent être multipliées (bus et navettes, vélos et taxis, métro et train, tram ...) et dont l'utilisation doit être maximale : assortie de parking-relais suffisants.

Cette orientation est la seule qui soit réellement incitatrice, la gratuité est réaliste et socialement rentable.

(1) Bien au contraire : rue Turgot à Lille, les horodateurs occupent trois places ... gratuitement !



Je souhaite

connaître les idées du PCF

être prévenu.e du prochain évènement

recevoir le journal

liberté hebdo

l'Humanité
LE JOURNAL FONDE PAR JEAN JAURES

-je laisse mes coordonnées-

Nom: _____

Prénom: _____

Mail: _____

Tél: _____

Adresse: _____

CONTACT



Les communistes de Lille



lille.pcf.fr



74 rue d'Artois, Lille



03 20 60 32 02



contact@lille.pcf.fr

NON AU DÉMANTÈLEMENT ET A LA DISPARITION DU LOGEMENT SOCIAL !

Les constructions de logements, favorisées par toute une série d'incitations fiscales (Périsol, Duflot, Pinel ...) coûtent cher à l'Etat et délaissent le logement social. Ne serait-ce qu'à Lomme, 2000 demandes de logement sont en attente. Les propositions du gouvernement Macron-Philippe aggravent clairement la situation pour les plus faibles.

La **réduction de 5 € de l'APL** n'est nullement symbolique pour un étudiant pauvre, par exemple, et touchera 6,5 millions de foyers, alors qu'un allocataire sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté. La **création d'un « bail-précaire »** de un à six mois va transformer les plus faibles en

« locataires-jetables ». L'**amputation des crédits** alloués au logement social de 315 millions d'euros, la réduction **des normes** imposées à la construction, remettent en cause la qualité, le confort et la sécurité des logements.

Le résultat, c'est la remise en cause de la mixité sociale de nos quartiers et la création de **nouveaux ghettos**, tels que ceux issus des années 60-70 et dont on ne parvient plus à se débarrasser.

+ DE 3,5 MILLIONS
DE MAL LOGÉS EN FRANCE



Le logement est un droit. Une seule solution, la construction massive de logements sociaux de qualité à loyer abordable !

DÉLIVRANCE : UNE CITÉ D'AVENIR

La société ICF-Novedis, filiale de la SNCF, s'était engagée, avec l'accord des élus, à requalifier la cité. Après avoir détruit une partie du patrimoine, ICF s'est retirée du projet au mépris de ses engagements.

Le cadre de vie se dégrade rapidement. Des terrains vagues servent de décharge, des maisons fermées sont squattées. Les chats se multiplient sans contrôle. Des rats pullulent et ne tarderont pas à poser de graves problèmes de sécurité et de santé. Il est temps que la commune s'en préoccupe.

Un bailleur social serait en passe de reprendre le dossier en rachetant le patrimoine délaissé par Novedis. Cette perspective, si elle se confirme, pose bien des questions. Par exemple, que deviendront les anciens locataires, aux faibles revenus pour la plupart ? Subiront-ils des loyers plus élevés, voire des surloyers ? Quels types de construction, de réhabilitation, sont envisagés ?

Délivrance doit rester une cité agréable à vivre. Les habitants devront être pleinement associés à son évolution.

Pour le fret, c'est le rail !

En novembre 2015, nous déplorions ici-même (1) « *l'abandon programmé du site de Délivrance par la SNCF, alors que le rail reste le moyen de transport des marchandises le plus sûr, le plus économique et le moins polluant* ». Depuis, la SNCF envisage, parmi d'autres lieux possibles, d'y implanter « un service de fret acheminant des camions sur des wagons du sud vers le nord sur un axe Atlantique » (2).

A la suite de différentes rencontres avec des élus, il nous semblait qu'une telle solution serait bien accueillie. Surprise : malgré les perspectives d'emplois et de développement économique qui se dessinaient, le Conseil municipal de Sequeudin, le Conseil communal de Lomme

se sont prononcés contre, en raison d'un trafic accru de camions aux abords de la future plateforme.

Pourtant, des solutions techniques existent qui permettent d'y remédier, en liaison avec les infrastructures autoroutières existantes et en laissant à l'écart les zones à forte densité urbaine. De toute façon, le triage de Délivrance ne connaîtra pas de nouvelle vie sans quelques investissements lourds.

En attendant, quelques spéculateurs du secteur immobilier rêvent déjà des hectares de « la Raquette ». La métropole lilloise mérite mieux.

(1) Le Petit Lommois n° 7

(2) La Voix du Nord - 10/10/2017

SUPPRESSION D'EMPLOIS AIDÉS : LE TEMPS DU MÉPRIS

En plein mois d'août, le gouvernement a annoncé la disparition à terme des emplois aidés, jugés « coûteux et inutiles », avec une première vague de suppressions dès la rentrée. Pour les salariés concernés, c'était pourtant « mieux que rien ».

Les associations, les communes, placées devant le fait accompli, ont dû réduire sensiblement, en quantité et en qualité, nombre de services rendus à la population. Au point que la rentrée scolaire a parfois été reculée de quelques jours.

Par exemple, l'association lilloise « Perspectives » apporte une aide à la scolarité, du collège au lycée. En 2016/2017, cette association fonctionnait avec des béné-



Monsieur Castaner, porte-parole du gouvernement, expliquant les bienfaits de la suppression des contrats aidés.

voles, un salarié vacataire et 18 contrats aidés. Six de ces derniers sont supprimés cette année (dont 3 sont encore en suspens) ; un contrat d'assistante de direction ne sera pas renouvelé.

On passe ainsi d'un encadrant pour trois enfants à un encadrant pour huit à dix.

Pourtant, on sait que le soutien scolaire n'est efficace que s'il est individualisé.

Le gouvernement a annoncé son intention de privilégier l'apprentissage précoce sur les études générales. Dans ces conditions, la lutte contre l'échec scolaire ne sera sûrement pas prioritaire.